## **BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL**

A envoyer à : PAROISSE DE VENDEVILLE 38 RUE DE SECLIN 59175 VENDEVILLE Opérateur de voyages – Agrément n° IM 059100042

# Pèlerinage à Medjugorje

du dimanche 25 août au vendredi 30 août 2024 (6 Jours-5 nuits) Base 40 pers.

| NOM (en majuscule) :  |   | Prénom :   | _                            |
|---|---|--|------------------------------|
| Adresse complète :  |   | Nationalité :  | _                            |
| Code Postal : Vill  | e:  | Nationalité :  | _                            |
| Date et lieu de naissance ://   | ;   | Tél fixe :   |                              |
| Tél. Portable (obligatoire):  | Mail :  | Tél fixe :   |                              |
| Nom de la personne à avertir en cas d'  | urgence :   | Son n° de tél :  |                              |
| -   |   | Ion. Nous avons des chambres de 2 ou de 3 lit  |                              |
| Prix du pèlerinage 625 €  |   |  |                              |
| <u>Santé</u> : prière de préciser si vous avez des p  |   | allergies ou handicapes :<br>t médical si hospitalisation dans les 3 mois avant le dép   | <br>art).                    |
| <u>Règlement :</u> CHEQUE à l'ordre de : <b>AD</b> (Possibilité de régler par carte bancair   | _   |  |                              |
| validité, valable au minimum 6 mois aprè<br><u>d'identité ou du passeport à ce bulletin.</u>  | es la date de retour).  | nunir d'une carte d'identité ou passeport ( (en con<br>Joindre IMPERATIVEMENT une copie de la carte<br>faut se rapprocher de l'Abbé Jean-Pierre (077122<br>d'inscription.  |                              |
| Déclare avoir pris connaissance des c   | onditions générales d   | <u>le participation</u> et des conditions particulières de   |                              |
|   |   | olique.fr/foi-spiritualite/pelerinages) A COCHER   |                              |
| Les informations recueillies sur ce formulaire sont e   | enregistrées dans un fichier<br>es Pèlerinages diocésains. C<br>10 ans.   | ees (ci-dessous) A COCHER OBLIGATOIREMENT informatisé par les membres de l'équipe chargés de la gestion ces informations sont collectées et utilisées à des fins d'organi Lille, en vue de vous solliciter pour des dons.  |                              |
| personnes physiques à l'égard du traitement des don<br>1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'ac<br>pelerinages@lille.catholique.fr . Pour toute question<br>protection des données (DPO) : dpo@lille.catholiqu | nées à caractère personnel,<br>ccès aux données vous con<br>n sur le traitement de vos d<br>e.fr Si vous estimez, après | européen (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protecti, et à la loi « Informatique, Fichiers et Libertés » n°78-17 du 6 cernant à tout moment et les faire rectifier en contactant : onnées dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégue nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés v.cnil.fr ou par courrier postal ; la CNIL, 3 Place de Fontenoy | janvier<br>é à la<br>ne sont |
| J'atteste avoir eu connaissance et lu la r  | notice d'information  | de l'assurance multirisque prise pour le groupe  | <b>)</b> .                   |
| Fait à , le   |   |  |                              |
|   | Signatu   | re, précédée de la mention «Lu et approuvé»,   |                              |

(NB: 1 bulletin d'inscription par personne)

#### Voici les conditions de vente :

## Le Prix inclus:

- Avion (A/R) ALLER VOLOTEA - LILLE SPLIT 11h15- 13h25

-Retour TRANSAVIA SPLIT PARIS ORLY

- bus Orly Lille

### - Bus SPLIT-MEDJUGORJE

- Traductrice
- Hébergement pension complète
- Assurance assistance-individuel accident (voyage ou maladie sur place)

### **Conditions particulières de participation :**

## Annulation du fait du pèlerin :

Ce programme est soumis aux conditions générales de participation régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients.

Jusqu'à 90 jours, un montant de 80 € non remboursable sera retenu dans tous les cas pour frais de dossier.

L'acompte, les frais d'assurance annulation et les frais de dossier pourront être retenus à moins de 90 jours du départ.

Les versements effectués pourront être remboursés sous déduction des frais suivants :

- à moins de 60 jours avant le départ, il sera retenu 25% du montant total du voyage.
- à moins de 30 jours avant le départ, il sera retenu 80% du montant total du voyage.
- à moins de 8 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement sauf cas de force majeure (hospitalisation, incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants...)

Dans tous les cas, toute annulation doit être notifiée par courrier.